



COMITE DE PILOTAGE

38^{ème} Réunion ordinaire du Comité de pilotage, tenue les 15 et 16 septembre 2021

Compte-rendu

Les 15 et 16 septembre 2021, le Comité de pilotage de l'ITIE-Togo a tenu sa trente-huitième réunion ordinaire en ligne via le logiciel ZOOM. La réunion a connu la participation de seize (16) membres du Comité de pilotage le premier jour et de dix-sept (17) le second jour. Le Coordonnateur national de l'ITIE-Togo et ses collaborateurs ont aussi pris part aux rencontres. Monsieur Ghazi KHIARI du Cabinet BDO LLP était également présent au premier jour. Madame Chiugo AGHAJI, Responsable pays au Secrétariat international de l'ITIE a également participé aux travaux en tant qu'observatrice.

L'ordre du jour adopté se présente comme suit :

- Jour 1 : mercredi 15 septembre 2021 : Examen et adoption du projet de rapport ITIE 2019
- jour 2 : Jeudi 16 septembre 2021 :
 - Examen et adoption du compte-rendu de la 2^{ème} session de la 37^{ème} réunion ordinaire du Comité de pilotage
 - Examen et adoption du projet de plan d'actions ITIE-Togo 2021-2025
 - Divers

Jour 1 - mercredi 15 septembre 2021 : Examen et adoption du projet de rapport ITIE 2019

Le premier jour, la réunion a été présidée par Monsieur Affo Tchitchi DEDJI. Le Président de séance a ouvert la réunion à 15 heures 15 minutes par les mots de bienvenue adressés à tous les membres présents et de remerciements à Madame Chiugo AGHAJI pour sa présence. Il a également exprimé la gratitude du Comité de pilotage au conciliateur pour l'effort fourni pour la collecte et le traitement des données ayant abouti au projet de rapport ITIE 2019 soumis à l'adoption du Comité de pilotage.

Il a ensuite passé la parole à Monsieur Ghazi KHIARI, Expert du cabinet BDO LLP recruté pour l'élaboration dudit rapport, pour la présentation des résultats de ses travaux.

Le rapport ITIE 2019 présente des informations relatives, entre autres, aux paiements des entreprises, aux recettes perçues par les régies financières de l'Etat, aux contributions volontaires et obligatoires des entreprises, aux volumes et valeurs de production et des exportations et aux contributions du secteur dans le budget de l'Etat, dans le PIB et dans l'économie nationale.

Des conclusions du projet de rapport ITIE 2019, il ressort que sur la base du périmètre retenu, 23 sociétés extractives et 08 régies financières ainsi que 15 Préfectures/Communes ont été sollicitées pour l'envoi des déclarations. Mais des 23 sociétés retenues, 04 n'ont pas présenté des formulaires de déclarations. Sur les 19 entreprises qui ont soumis des déclarations, 06 n'ont pas certifié leurs formulaires de déclarations.

Quant aux agences gouvernementales, sur les 08 retenues, 06 ont soumis des formulaires de déclarations. Sur ces 06 ayant soumis des formulaires de déclarations, 05 ont fait certifier leurs formulaires de déclarations. Seule la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) n'a pas soumis de déclarations certifiées.

Sur la base des données reportées par l'Etat, après conciliation, les revenus générés par le secteur minier s'élèvent à 14,223 milliards de FCFA pour l'année 2019. Ce montant inclut :

- les paiements encaissés directement dans les comptes budgétaires de l'Etat pour un montant de 13,903 milliards de FCFA ;
- les paiements sociaux (volontaires et obligatoires) au profit de tierces parties pour un montant de 73 millions de FCFA ; et
- les dividendes perçues par l'Etat qui se sont élevés à 248 millions de FCFA.

La part des revenus alloués directement au budget de l'État, et qui représente 97,75% du total des revenus du secteur, provient du secteur minier à hauteur de 89,7% et du secteur d'exploitation des nappes souterraines à hauteur de 6,8%. Le reste des revenus provient du secteur des carrières et représente 3,5% des revenus budgétaires provenant du secteur extractif.

Ce projet de rapport fait ressortir des recommandations formulées par le conciliateur pour l'amélioration de la mise en œuvre de l'ITIE.

A l'issue de sa présentation, les membres du Comité de pilotage ont apprécié la qualité du document qui a tenu compte des observations formulées pour le rapport ITIE 2018 et qui est plus détaillé. Toutefois, des observations et commentaires ont été formulés par les membres du Comité de pilotage sur la non publication des dividendes par la DGTCP, la publication des conventions, la possibilité de déclaration unilatérale des ristournes par les communes, l'absence de la patente parmi les flux de revenus et la déclaration de la propriété effective. Les échanges ont permis d'apporter des réponses idoines aux préoccupations des uns et des autres.

Il a été demandé au conciliateur de mettre à jour la liste des entreprises ayant fourni des formulaires de déclarations certifiés car il y en a qui l'ont fait après la clôture du projet de rapport. Le Coordonnateur national a également informé que l'ANGE et la DGTCP ont envoyé leurs formulaires de déclarations à la Cour des comptes pour certification. Les entreprises qui n'ont pas encore envoyé des formulaires de déclarations certifiés seront relancées pour le faire.

Madame Chiugo a, quant à elle, suggéré au conciliateur d'inclure dans le rapport une recommandation relative au renforcement des audits des états financiers des entreprises extractives.

A la fin des discussions, les membres ont adopté le projet de rapport ITIE 2019, sous réserve des amendements formulés au cours des travaux.

La réunion a pris fin à 17 heures 25 minutes par les remerciements du Président de séance à tous les membres présents pour leurs contributions. Pour finir, les membres ont été invités à participer au second jour de la réunion qui portera sur le projet de plan d'actions 2021-2025.

Jour 2 : jeudi 16 septembre 2021

Débutée à 9 heures 20 minutes, la deuxième séance de la 38^{ème} réunion ordinaire du Comité de pilotage présidée par Monsieur Affo Tchitchi DEDJI a permis d'aborder les points suivants :

- Examen et adoption du compte-rendu de la 2^{ème} session de la 37^{ème} réunion ordinaire du comité de pilotage

Le compte-rendu de la 2^{ème} session de la 37^{ème} réunion ordinaire du Comité de pilotage, tenue le 14 juillet 2021 a été envoyé aux membres par mail et des observations avaient été formulées. A la présente séance du 16 septembre 2021, les membres ont procédé à l'adoption dudit compte-rendu sous réserve de quelques amendements qui ont été apportés.

- Examen et validation du projet de plan d'actions ITIE-Togo 2021-2025

Du 17 au 20 août 2021, le draft du plan d'actions 2021-2025 de l'ITIE-Togo a été examiné au cours d'un atelier de concertation qui a rassemblé la commission ad hoc du Comité de pilotage chargée de l'élaboration dudit plan, les membres du Secrétariat technique et un expert de la Cellule Présidentielle d'Exécution et de Suivi des Projets Prioritaires (CPES) qui assiste l'ITIE-Togo dans le processus d'élaboration de ce plan d'actions.

L'atelier a pour objectif de fixer les objectifs de la mise en œuvre de l'ITIE en respectant les principes de l'ITIE et en les mettant en lien avec les priorités nationales en matière de développement des industries extractives. Il vise également à convenir des meilleures options pour favoriser l'intégration de la Norme ITIE dans la gouvernance des agences gouvernementales en lien avec les industries extractives.

Ainsi, cet atelier a permis d'obtenir un projet de plan d'actions qui est soumis aux membres du Comité de pilotage pour examen et adoption. La parole a donc été donnée à Monsieur DZIVENOU du Secrétariat technique de l'ITIE-Togo pour la présentation de la version du plan d'actions issue des travaux de l'atelier.

Partant des objectifs de l'atelier, Monsieur DZIVENOU a souligné que le projet de plan d'actions est structuré autour de 07 composantes liées à des sous-exigences de la Norme ITIE et qui correspondent aux ambitions de la feuille de route 2025 du gouvernement. A partir de ces ambitions assorties de projets, des activités et sous-activités ont été définies et des responsables identifiés pour chaque activité. Ce projet de plan d'actions prévoit également les coûts relatifs aux activités, les sources de financement, la période d'exécution de chaque activité, le planning détaillé et les indicateurs de performance ainsi que les sources de vérification et une partie pour les commentaires.

Cette présentation a donné lieu à des amendements et observations venant de Madame Chiugo AGHAJI et des membres du Comité de pilotage. En effet, Madame AGHAJI a relevé que le document ne présente pas clairement le lien entre les activités et les priorités nationales ainsi que la méthodologie suivie pour aboutir à ce plan d'actions et les différents acteurs consultés pour élaborer ce plan d'actions.

Ses commentaires ont aussi porté sur la signification des couleurs utilisées dans le document, l'absence de source de financement défini pour chaque activité, la précision sur la disponibilité ou non des coûts mentionnés pour les activités prévues.

Madame AGHAJI a suggéré de désagréger les coûts des activités année par année, d'adopter un code de conduite qui prend en compte les nouvelles tendances de la Norme ITIE surtout en ce qui concerne l'élaboration du rapport ITIE, d'inclure une légende expliquant les couleurs utilisées dans le document.

Tour à tour, le Coordonnateur national, Monsieur DZIVENOU et Monsieur PIGNAN GNANSA sont intervenus pour souligner que le document national de référence avec lequel le plan d'actions a été relié est la feuille de route 2025 du gouvernement qui sera bientôt mis à la disposition du Secrétariat technique et transmis au Secrétariat international de l'ITIE. Ils ont relevé que les observations et amendements des uns et des autres permettront d'expliquer la méthodologie utilisée pour rédiger ce plan d'actions, après consensus sur toutes les rubriques de la version Excel. Ils ont également expliqué le sens de chaque couleur utilisée, et expliqué que les Termes de référence de chaque activité préciseront les coûts détaillés et la source de financement exacte. Ils ont aussi souligné que la commission ad hoc qui a élaboré ce plan d'actions est composée des trois parties prenantes du processus ITIE, venant des deux organes multipartites de mise en œuvre.

A la suite de ces réponses, Madame AGHAJI a promis envoyer la totalité de ses commentaires et observations le lundi 20 septembre 2021 pour l'amélioration du document ainsi que le plan d'actions du Burkina Faso pour permettre au Togo de s'en inspirer, dans la partie narrative du document.

Le Coordonnateur national a demandé aux membres du Comité de pilotage d'envoyer d'éventuelles observations à la même date. Ceci permettra de finaliser le document et de l'envoyer au Conseil national de supervision pour validation et publication.

L'adoption du document sous réserve de la prise en compte des observations a mis fin au débat.

Divers

Dans les divers, le Coordonnateur national a informé les membres du Comité de pilotage que des résolutions portant sur la prise en charge de la participation aux réunions du Comité de pilotage et aux séances des groupes de travail leur seront soumis pour examen et adoption dans les prochains jours. Ceci permettra à l'ITIE de disposer d'un document qui justifie le paiement des perdiems, tel que recommandé lors de la deuxième validation du Togo.

Tous les points ayant été abordés, la deuxième séance a pris fin à 11 heures 40 minutes par les mots de remerciements du Président de séance et du Coordonnateur national aux membres présents pour leur participation dynamique et particulièrement à Madame Chiugo pour son suivi constant et son assistance sans cesse renouvelée en vue d'une mise en œuvre efficace de l'ITIE au Togo.

Adopté à Lomé, le 18 novembre 2021

Pour le Comité de pilotage
38^{ème} réunion ordinaire (Séances des 15 et 16 septembre 2021)

Le Coordonnateur national



Didier Kokou AGBEMADON

Le Président de séance



Affo Tchitchi DEDJI